

2021
DÉCEMBRE



JOYEUSES FÊTES!

© Sophie Caron

BUDGET 2022

La soirée de la
présentation du budget 2022
se tiendra à la salle du conseil de la
municipalité de Saint-Louis

le lundi,
24 JANVIER 2022
à 19h30

SÉANCE ORDINAIRE
À 20H00



À l'intérieur ce mois-ci:

- Séances
- Avis public
- Programme triennal d'immobilisations
- Calendrier des séances 2022
- Dépouillement de Noël
- Déroulement du dépouillement
- Nouveautés de la bibliothèque
- Offre d'emploi—Massueville
- Économie d'eau potable
- Offre d'emploi—Affûtage MC Morin
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis Québec JoG 1Ko

450-788-2631

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Yvon Daigle 788-2635

Conseillers :

Jean Sioui 788-2080
Jean-Claude Drolet 788-2020
Patrice Forcier 788-2514
Robert Charron 514-588-1425
Jean-Pierre Arpin 788-2726
Jacques Mathieu 788-2413



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00

13 h 30 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe Président

579-489-2696

Aline Méthot Resp. des cartes

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943



URGENCE

En tout temps composer immédiatement
le:9-1-1

Pour les municipalités non desservies par le
310-4141

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631

Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631

Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur en bâtiment

Darwin Suffrard 788-2631

Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration:

Lyne Labelle 788-2631

Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Samuel Bourdon Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux

Espaces verts, parcs et ménage

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.

450-774-3173

Développement économique

Prenez note que le
Bureau Municipal
Sera fermé du

27 décembre au 7 janvier inclusivement

Nous serons de retour le
10 janvier 2022

Joyeuses Fêtes !

450-773-4232

Résumé de la séance extraordinaire du conseil du 6 décembre 2021



Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 6 décembre 2021, à 19h30, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean Sioui, Jean-Claude Drolet, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter l'ordre du jour telle que soumise;
- D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
- Levée de la séance.



Résumé de la séance ordinaire du conseil du 6 décembre 2021

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 6 décembre 2021, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean Sioui, Jean-Claude Drolet, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter l'ordre du jour telle que soumise;
- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 113 585.22\$;
- D'adopter le calendrier des séances du Conseil municipal 2022;
- De mandater la firme Daniel Tétreault, CPA inc. pour l'audit des états financiers de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 au montant de 7 600\$ taxes applicables en sus.;
- D'autoriser la directrice générale à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) du Gouvernement du Canada au montant de 25 000\$ pour la réalisation du projet: Amélioration de la nouvelle Salle Communautaire municipale;
- Avis de motion, projet de règlement 538-21 déterminant les taux de taxes et de compensations pour l'année financière 2022;
- Avis de motion, projet de règlement 539-21 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité;
- D'aviser la population que le bureau municipal sera fermé du lundi 27 décembre 2021 au 7 Janvier 2022 inclusivement;
- De ne pas renouveler l'entente pour 2022 avec IdSide-Écho MMS avec la Société Plan de Vol inc. et de résilier le contrat à compter du 31 décembre 2021;
- De mandater AND Communication à la conception et à l'implantation de l'Alerte municipale avec la refonte du site Internet de la Municipalité au montant promotionnel de 1 000\$ taxes applicables en sus.;



Résumé de la séance ordinaire du conseil du 6 décembre 2021-Suite

- De vendre le lot numéro 5 796 735 situé sur la rue du Boisé au montant de 48 000\$ taxes applicables en sus à Mme Ève-Marie Daigle et M. Maxime Morin avec condition de construction dans la 1^{ère} année suivant l'achat;
- De confirmer le dépôt des rapports d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du PTI 2021-2023;
- D'autoriser la vente des tablettes iPad aux élus municipaux qui désirent en faire l'acquisition pour un montant de 150\$ chacun;
- D'autoriser le paiement de la facture de Groupe géomatique AZIMUT inc. au montant de 7 152.17\$ taxes applicables en sus;
- D'autoriser le paiement de la facture AND Communication au montant de 3 997.50\$ taxes applicables en sus;
- De nommer monsieur Jean-Pierre Arpin, délégué substitut au sein du Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue comme représentant de la Municipalité de Saint-Louis;
- D'approuver les dépenses d'un montant de 10 000\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321 du Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
- De nommer monsieur Jean-Claude Drolet, délégué substitut au sein du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains comme représentant de la Municipalité de Saint-Louis;
- D'autoriser le paiement de la facture de Viridis Environnement pour la vidange des boues au montant de 46 875\$ taxes applicables en sus;
- D'autoriser le projet de la Mise à jour de la Politique familiale et de nommer monsieur Jean Sioui responsable élu des questions familiales;
- Levée de la séance.

Prochaine séance
Séance extraordinaire du Budget à 19h30
Suivi de la séance ordinaire
du Conseil municipal
Le lundi 24 Janvier 2022 à 20 h



Avis public

Est par la présente donné par la soussignée, QU' :

Il y aura une séance extraordinaire du conseil pour l'adoption du budget de la Municipalité de Saint-Louis pour l'année 2022 le lundi **24** janvier 2022 à **19 h 30** à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis

La séance extraordinaire du budget sera suivie de la séance ordinaire qui débutera à 20 h.

Que le règlement numéro 538-21 déterminant les taux de taxes et de compensations pour l'année financière 2022 sera adopté le 24 janvier 2022 à la séance ordinaire du conseil à 20 h.

Que le règlement numéro 539-21 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité

Donné à Saint-Louis, ce 14 décembre 2021.



Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

2022-2023-2024

C.M. ART. nos 953.1 ET 954

La Loi oblige les municipalités à adopter un programme triennal d'immobilisations. Cet outil de planification financière prévoit l'ensemble des projets d'immobilisations pour tous les Services municipaux ainsi que leur mode de financement que la Municipalité prévoit réaliser au cours des trois (3) prochaines années.

Ce programme dresse une liste de projets à réaliser et à planifier dans le temps. Il inclut également les modes de financement prévus pour les projets.

En cours d'année, les projets choisis sont présentés individuellement au conseil municipal pour que les membres puissent en faire une analyse détaillée et pour obtenir l'autorisation finale de la part dudit conseil pour leur réalisation et leur financement. Il est ainsi possible que des projets soient ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année.

Vous trouverez ci-dessous le Programme d'immobilisations 2022-2023-2024 incluant le sommaire, le financement et la liste des projets :

ANNÉE 2022

PROJET	MONTANT ESTIMÉ	FINANCEMENT
Construction : Garage municipal	1 107 100 \$	Règlement d'emprunt 537-21 Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) : 75 000 \$ 50 000 \$ (fonds réservé suite à la vente de terrain appartenant à la municipalité) Montant à déterminer de l'excédent non affecté Montant à déterminer : emprunt fonds de roulement Revenus fonds généraux et taxes spéciales Possibilité de nouvelles subven- tions
Clôture : nouveau garage municipal	30 000 \$	Fonds général

Aménagement du stationnement du nouveau garage	35 000 \$	Fonds général
Travaux branchement électriques (branchement, éclairage) du nouveau garage	20 000 \$	Fonds général
Travaux aqueduc-égout : branchement au garage municipal	10 000 \$	Fonds général
Travaux d'aménagement : réserve d'eau pour les incendies sur le site du garage municipal	10 000 \$	Fonds général
Terminer les travaux piste cyclable	15 000 \$	Fonds général
TOTAL 2022 :	1 227 100 \$	

Année 2023

Gazebo : parc près du Centre récréatif	15 000 \$	Fonds général
Installation d'un abreuvoir – tables et bancs au parc Édifice municipale	30 000 \$	Fonds général
Ponceau rue Saint-Martin	60 000 \$	Fonds général Aide financière MTQ
Aménagement intérieur du garage municipal (Espace de rangement, chauffage d'appoint, établi)	40 000 \$	Fonds général
TOTAL 2023:	145 000 \$	

Programme triennal d'immobilisations—suite

Année 2024

Construction d'un abri (prolongement du toit à la partie côté parc de l'Édifice municipale)	10 000 \$	Fonds général
Réfection de la rue Saint-Joseph	450 000 \$	Fonds général Aide financière MTQ
Aménagement en bordure de la rive du rang Chauvin	100 000 \$	Fonds général
TOTAL 2024:	560 000 \$	

Donné le 6 décembre 2021

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis public

AVIS PUBLIC



Est par la présente donné par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 décembre 2021, le conseil de la Municipalité de Saint-Louis a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022 en vertu de l'article 148 du Code municipal.

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 se tiendront majoritairement les lundis à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis et débiteront à 20 h aux dates suivantes :

24 janvier 2022
7 mars 2022
2 mai 2022
4 juillet 2022
12 septembre 2022
7 novembre 2022

MARDI, 15 février 2022
4 avril 2022
6 juin 2022
1^{er} août 2022
3 octobre 2022
12 décembre 2022

Donné à Saint-Louis, ce 7 décembre 2021.



Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière



Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Darwin Suffrard est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaitre aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaitre aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec





Déroulement du Dépouillement de Noël 2021

DÉROULEMENT DU DÉPOUILLEMENT DE NOËL

Afin de respecter les mesures sanitaires entourant la COVID 19, le déroulement du dépouillement de Noël se fera comme suit:

Les enfants doivent venir récupérer leurs cadeaux

Au Centre Récréatif de Saint-Louis

100, rue Messier

De 13h30 à 15h00

Les parents peuvent accompagner les enfants

Vue les circonstances actuelles le port du masque est obligatoire pour tous

Le Père Noël et la fée des étoiles remettront les cadeaux aux enfants à tour de rôle selon l'ordre d'arrivée.

Nous vous souhaitons un très Joyeux Temps des Fêtes !



Calendrier des collectes et des activités



● Déchet ● Recyclable ● Organique ● Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts
Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

Bibliothèque municipale de Saint-Louis

Venez découvrir les nouveautés de votre bibliothèque:



ROMAN:

- Le promeneur de chèvre (Francine Ruel)
- Fais un vœu (Nicholas Sparks)
- Sous la neige de décembre (Martine Labonté-Chartrand)
- Jean-Pierre Charland (v.1, v.2, v.3 et v.4) (Jean-Pierre Charland)
- Le Coconut Pizza (Lucy-France Dutremble)

CUISINE :

- Fast food santé (Geneviève O'Gleman)
- Miel (Isabelle Lambert)



**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,
de 10h30 à 12h00
et 18h30 à 20h00**

ADO :

- Jack & la grande aventure du cochon de Noël (J.K. Rowling)
- Six of Crows (v.1 et v.2) (Leigh Bardugo)

BD:

- Les Sansoucy (v.1) (Yvan Demuy)
- Biodôme (v.5) -À contre-poil (Frédéric Antoine)
- Astérix (v.2) -La serpe d'or (Uderzo)

AVIS À TOUS :

Pendant la période des fêtes; la bibliothèque
sera fermée :

du 28 décembre 2021 au 4 janvier 2022

inclusivement.

De retour le 11 janvier 2022.

JEUNESSE:

- Les secrets de l'Univers (Carole Scott)
- Observe les maisons de poupées (Francisca Valiente)
- Mali et le caribou marabout (Amélie Dubois)
- Les lutins à la rescousse! (Valérie Gagné)
- Cajoline -La colère (François Daxhelet)





La municipalité du Village de Massueville est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e), dont la première responsabilité est de soutenir la direction dans ses fonctions.

De plus, sous la supervision de la directrice générale et secrétaire-trésorière, la personne titulaire de ce poste accueille les gens et les dirige vers la personne ou le service approprié(e), répond au téléphone et achemine les appels, donne des renseignements, effectue les locations de salle, procède aux encaissements, traite le courrier et les courriels, rédige des documents et effectue toutes autres tâches connexes.

Plus spécifiquement, la personne titulaire du poste devra :

- Assurer un soutien administratif pour la direction générale;
- Vérifier, traiter et payer les factures d'achats et facturer les contribuables pour les services rendus, les déboursés et les encaissements;
- Lors d'absence de la directrice générale, assurer son remplacement à tous les niveaux;
- Agir comme secrétaire d'élection lors de référendums et d'élections municipales;
- Accueillir les visiteurs à la mairie et répondre à leurs demandes de renseignements avec courtoisie et respect;
- Tenir à jour le site Internet;
- Préparer et imprimer le journal municipal « Sous la Halle » et gérer les publicités dans le journal municipal;
- Rédiger et afficher les avis publics;
- Archiver les documents administratifs et légaux et maintenir un système de classement efficace;
- Collaborer avec la directrice générale et secrétaire-trésorière à la préparation des ordres du jour, des documents nécessaires aux séances du conseil et à la rédaction des procès-verbaux;
- Rédiger les procès-verbaux des réunions du conseil ou d'autres réunions, au besoin;
- Filtrer les visiteurs, les appels téléphoniques et le courrier destinés à la direction générale et aux autres membres du conseil;
- Préparer et acheminer diverses correspondances en soutien à la direction générale;
- Acheminer les plaintes à la directrice générale et secrétaire-trésorière;
- Procéder au suivi du courrier et des courriels;
- Préparer les dossiers pour les arrérages de taxes et faire leur suivi;
- Assister le coordonnateur des mesures d'urgence pour établir les procédures d'alerte et veiller à leur communication aux responsables de mission ainsi qu'à la population; participer, avec le coordonnateur des mesures d'urgence, à l'établissement et au suivi de procédures favorisant la bienveillance de l'organisation municipale de sécurité civile;
- Tenir à jour le site Internet;
- Exécuter toute autre tâche connexe, à la demande de la direction générale.

Exigences :

- Deux (2) années d'expérience en administration municipale;
- Détenir un diplôme dans un domaine approprié à la fonction, idéalement en administration ou en droit. Tout autre domaine jugé pertinent sera considéré;
- Expérience en comptabilité;
- Faire preuve de courtoisie et de discrétion ;
- Être autonome et débrouillard(e) ;
- Posséder une grande aisance au niveau des relations interpersonnelles et un souci prononcé du service à la clientèle ;
- Excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral, bonnes capacités rédactionnelles ;
- Connaissance du logiciel Word, Excel et connaissance du logiciel CIM serait un atout.

Conditions de travail :

- Date d'entrée en fonction : Dès que possible
- Durée : poste permanent, 4 jours par semaine (30 heures);
- Salaire à discuter selon qualifications et expérience;
- Assurances collectives;
- Lieu de travail : 246, rue Bonsecours, Massueville, Qc J0G 1K0

Faire parvenir votre *curriculum vitae* avec une lettre de motivation avant le 21 décembre 2021, 11h00, par courriel, à madame France St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, (direction@massueville.net) ou par la poste au 246, rue Bonsecours à Massueville Qc J0G 1K0. Merci de l'intérêt que vous portez à cette offre d'emploi. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.



LANCEMENT DE L'OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES

Boucherville, le 24 novembre 2021 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifiera ses interventions, du 26 novembre 2021 au 3 janvier 2022, dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Ces interventions se traduiront entre autres par la présence de points de contrôle où des dépistages obligatoires pourraient être réalisés aléatoirement.

À l'occasion du lancement de l'ONC Alcool-Drogues du 26 novembre prochain, des points de contrôle routier se tiendront sur l'ensemble du territoire québécois, et ce, autant le jour, le soir et la nuit. De plus, tout au long de cette ONC, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières et de la SAAQ. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou la combinaison des deux.

Le saviez-vous?

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options disponibles pour éviter de prendre le volant, chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, l'alcool était la cause de collision ayant entraîné :

- 85 décès (24 % du total des décès annuels);
- 220 personnes blessées gravement (15 % du total des personnes blessées gravement);

Chaque année, en moyenne, de 2015 à 2019, la présence de drogues ou de médicaments a été décelée chez 37 % des conducteurs décédés ayant subi un test (la présence de drogue ne signifie pas nécessairement que les capacités du conducteur étaient affaiblies au moment de la collision).

- Le cannabis était la drogue la plus souvent dépistée (21 % des conducteurs décédés ayant subi un test)

Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, l'Association des directeurs de police du Québec, la SAAQ et Contrôle routier Québec.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter [le fil Twitter](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la [SAAQ](#).

Information :

Service de la diffusion et des relations médias

Sûreté du Québec
Région de la Montérégie
450 647-7549
www.sq.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
418 528-4894
Sans frais : 1 866 238-4541
saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse

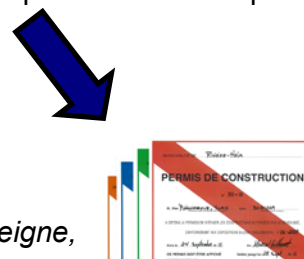
AVIS aux citoyens

Construction, renovation, installation de piscine ou de clôture, démolition, réfection...

Avez-vous votre **Permis** ou **Certificat d'autorisation** ?

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'agrandissement, de construction, de modification ou d'installation, vous devez préalablement faire une demande de permis auprès de la municipalité. D'autres interventions nécessitent également un certificat d'autorisation tel que :

- Urbaniste
- *L'installation d'une piscine*
- *Les travaux de rénovations ou de réparations d'un bâtiment*
- *La construction, l'installation ou la modification d'une affiche, d'une enseigne,*
- *L'installation d'une clôture, muret,*
- Voirie
- *La réfection de ponceau,*
- *La réalisation de travaux sur les rives et le littoral, cours d'eau*
- *Creusage de fossés (de voirie)*



Quel que soit votre projet, renseignez-vous pour vous assurer que celui-ci est conforme à la réglementation en vigueur afin d'obtenir les documents nécessaires.

Pour plus d'informations, ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en urbanisme (poste 2003) ou en voirie (poste 2004) au 450 788-2631

RAPPEL : Abri d'auto

ABRI D'AUTO

Selon la réglementation municipale en vigueur, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire pour l'hiver (genre Tempo) à compter du 15 octobre de chaque année.

Cependant, cet abri doit être enlevé pour la saison estivale, au plus tard le 15 mai.

Cette même réglementation s'applique sur tout le territoire de la Municipalité.

Merci de votre collaboration !

RAPPEL : PROPRIÉTAIRE de CHIEN

Prière de ramasser les matières fécales de vos animaux lors des promenades.



La MRC vous informe

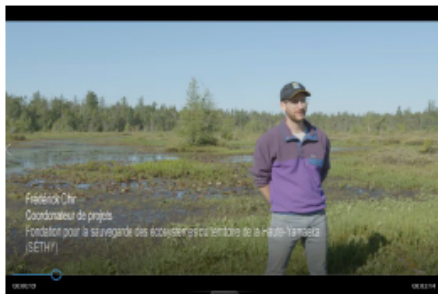
Novembre 2021



Des capsules vidéos mettent en valeur nos richesses territoriales

À l'occasion de la démarche d'élaboration d'un Plan régional sur les milieux naturels, entamée en 2020, et en collaboration avec plusieurs partenaires, la MRC présente cinq capsules vidéos et invite la population à les découvrir sur son site Internet, sa chaîne YouTube ou sur sa page Facebook.

Cinq thèmes y sont abordés soit les objectifs de la démarche; les milieux humides; les milieux hydriques; les milieux forestiers et les milieux champêtres.



Contexte

La Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques a été adoptée en juin 2017 dans le but de freiner la perte de ces milieux d'intérêt. Avec cette loi, les MRC ont la responsabilité légale de mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) à l'échelle de leurs territoires respectifs. Ce plan doit être déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) avant le 16 juin 2022.

Puisque la Politique de la biodiversité devait être mise à jour en 2022-2023, la MRC a pris la décision d'intégrer cette démarche à même le PRMHH. C'est pour cette raison qu'il porte l'appellation suivante : « Plan régional sur les milieux naturels (PRMN) ».

Nous vous souhaitons un excellent visionnement des capsules vidéos et nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires à comm@mrcmaskoutains.qc.ca

Voici les membres du nouveau conseil de la MRC

Monsieur Simon Giard, maire de la municipalité de Saint-Simon, a été élu préfet de la MRC des Maskoutains lors de la séance ordinaire du conseil du 24 novembre 2021. Il s'agit d'un 1^{er} mandat pour celui qui devient ainsi le 10^e préfet de l'histoire de la MRC. Il succède à madame Francine Morin qui a occupé ce poste de 2005 à 2021.

Au cours de cette même séance, monsieur Daniel Paquette, maire de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, a été élu préfet suppléant. Il s'agit également d'un 1^{er} mandat pour monsieur Paquette.

Le conseil de la MRC des Maskoutains compte dorénavant cinq femmes soit mesdames Louise Arpin, Marie-Hélène Demers, Ginette Gauvin, Annick Corbeil et Marguerite Desrosiers.



Les maires suivants complètent le conseil pour les quatre prochaines années soit messieurs Guy Robert, Alain Robert, Hugo McDermott, Réjean Rajotte, Yves Winter et Yvon Daigle.

Un numéro « spécial élections » du bulletin d'information de la MRC, *Le Régional*, est consacré aux 17 élus du conseil qui répondent tour à tour à quatre questions concernant leurs priorités pour le mandat qu'ils entament à la tête de leur municipalité et au sein du conseil de la MRC. Visitez le [site de la MRC](#) pour le lire en ligne ou procurez-vous un exemplaire dans votre bureau municipal ou votre bibliothèque.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001 ou dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou [f MRC des Maskoutains](#) pour tous les détails.

Communiqué Pour diffusion immédiate

Médaille de l'Assemblée nationale du Québec

Un autre honneur pour M^{me} Francine Morin

Saint-Hyacinthe, le 22 novembre 2021 – À l'aube d'une retraite bien méritée de la politique municipale, M^{me} Francine Morin a reçu samedi une médaille de l'Assemblée nationale du Québec qui lui a été décernée par le député de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond.

Il s'agit d'une deuxième récompense prestigieuse en quelques semaines seulement pour M^{me} Morin puisqu'elle a obtenu le Prix Elsie-Gibbons le 3 octobre dernier lors du Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Celui-ci, à l'instar de la Médaille de l'Assemblée nationale, saluait une carrière politique exceptionnelle et l'influence que M^{me} Morin a pu avoir auprès d'autres femmes qui ont choisi, elles aussi, de s'impliquer au sein de leur communauté. M^{me} Morin a été préfet de la MRC des Maskoutains pendant 16 ans et maire de Saint-Bernard-de-Michaudville pendant 26 ans.

« M^{me} Francine Morin est une inspiration pour toutes les femmes qui souhaitent s'impliquer en politique municipale. C'est grâce à des pionnières comme elle, qui ont brisé le plafond de verre, que les femmes sont plus présentes que jamais dans plusieurs mairies et conseils partout au Québec. De plus, ses compétences et son implication lui ont valu la confiance de ses pairs et de ses concitoyens durant de nombreuses années. C'est donc un honneur pour moi de lui remettre la médaille de l'Assemblée nationale en reconnaissance de son engagement en politique municipale, ainsi qu'à son apport considérable à la MRC des Maskoutains », a mentionné le député de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond.

« Je remercie M. Émond d'avoir pensé à moi. Recevoir cette médaille de l'Assemblée nationale constitue un grand honneur pour moi. J'ai mené cette carrière politique avec passion et en ayant à cœur le mieux-être des citoyens et des citoyennes de ma municipalité et des 16 autres municipalités du territoire de la MRC des Maskoutains. Tant mieux si mon parcours a pu influencer d'autres femmes à se lancer en politique ou à s'impliquer dans leur communauté », se réjouit M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains jusqu'à la prochaine séance du conseil, soit le mercredi 24 novembre.

La médaille de l'Assemblée nationale

La Médaille de l'Assemblée nationale du Québec est remise par les députés de l'Assemblée en guise de reconnaissance, à des personnes de leur choix ou à titre de cadeau officiel, à des députés d'autres parlements, à des élus ou à d'autres personnalités lors de missions à l'extérieur du Québec ou à l'occasion d'accueils à l'hôtel du Parlement. Un registre permanent des récipiendaires existe depuis mars 2001.

Pour en savoir plus sur les médailles de l'Assemblée nationale du Québec : <http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/assemblee-nationale/medailles-assemblee-nationale/index.html>



Conseil de la MRC des Maskoutains

Simon Giard est le nouveau préfet

Saint-Hyacinthe, le 25 novembre 2021 – Monsieur Simon Giard, maire de la municipalité de Saint-Simon, a été élu préfet de la MRC des Maskoutains lors de la séance ordinaire du conseil du 24 novembre 2021. Il s'agit d'un 1^{er} mandat pour celui qui devient ainsi le 10^e préfet de l'histoire de la MRC. Il succède à madame Francine Morin qui a occupé ce poste de 2005 à 2021.

« Je remercie le conseil pour la confiance qui m'est accordée. J'assumerai avec rigueur et un grand intérêt pour la chose publique les activités liées à cette fonction. Avec mes collègues, je travaillerai au développement des 17 municipalités du territoire de la MRC en ayant à cœur de prendre des décisions qui placent le citoyen au centre de nos préoccupations », a indiqué monsieur Giard après son élection.

Au cours de cette même séance, monsieur Daniel Paquette, maire de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, a été élu préfet suppléant. Il s'agit également d'un 1^{er} mandat pour monsieur Paquette.

« Je tiens à féliciter messieurs Giard et Paquette pour leur nomination. Et je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement madame Francine Morin pour ses 16 années à la préfecture. Madame Morin a mené une brillante carrière sur la scène politique municipale et la MRC est fière d'avoir pu bénéficier de son expertise et de son engagement », a souligné monsieur André Charron, directeur général de la MRC des Maskoutains.

Comité administratif

Conformément aux dispositions du Code municipal, la MRC s'est dotée d'un comité administratif en mars 2001. En plus de son rôle d'examen et de recommandation auprès du conseil, ce comité a un pouvoir décisionnel sur certains aspects touchant notamment à l'aménagement du territoire.

Le préfet, le préfet suppléant et le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe y siègent d'office, soit Les maires suivants complètent le conseil pour les quatre prochaines années soit messieurs Guy Robert (Saint-Bernard-de-Michaudville), Alain Robert (Saint-Damase), Hugo McDermott (Saint-Dominique), Réjean Rajotte (Sainte-Hélène-de-Bagot), Yves Winter (Saint-Liboire) et Yvon Daigle (Saint-Louis).

Un numéro « spécial élections » du bulletin d'information de la MRC, *Le Régional*, qui paraîtra ces jours-ci est consacré aux 17 élus du conseil qui répondent tour à tour à quatre questions concernant leurs priorités pour le mandat qu'ils entament à la tête de leur municipalité et au sein du conseil de la MRC. Surveillez le [site de la MRC](#) ou sa [page Facebook](#) pour connaître le moment exact de sa diffusion.

-30-

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)



UNE FORMATION EN CADEAU



On pense souvent qu'en s'inscrivant à une formation ou à un cours, on se retrouvera nécessairement avec beaucoup de travail, soit des devoirs ou beaucoup d'heures d'études. Cependant, il existe différentes formules qui nécessitent des degrés variables d'investissement en temps et en énergie. On peut penser, par exemple, aux

formations qui constituent davantage un loisir, à la formation continue en emploi ou encore à celles, qualifiantes, qui se terminent avec un diplôme vers l'intégration en emploi. Nous parlerons ici de la notion d'apprentissage tout au long de la vie.

Dernièrement, j'ai rencontré une cliente qui s'est inscrite à un programme de certificat universitaire, simplement pour le plaisir d'en apprendre davantage sur le comportement humain. Ce n'est toutefois pas donné à tous d'aimer les études académiques. La majorité des gens a néanmoins des intérêts variés, sur lesquels il est possible d'en apprendre davantage et pour lesquels ils peuvent développer leurs compétences. De votre côté, qu'est-ce qui vous intéresse ? Quelles compétences aimeriez-vous développer ? Les possibilités sont infinies : yoga, cuisine, couture, musique, langues... Quel serait votre choix ?

L'apprentissage tout au long de la vie, c'est donc des activités d'apprentissages entreprises à tout moment de la vie, dans le but d'acquérir de nouveaux savoirs, savoir-faire, aptitudes, compétences ou qualifications, dans un objectif personnel, social ou professionnel. Il est reconnu que de se placer en mode apprentissage est bon pour la santé du cerveau. Les nouvelles expériences aident à entretenir la mémoire, les capacités de réflexion, l'attention et la logique au fur et à mesure que l'individu vieillit.

Alors, en ce temps des fêtes, quelle activité d'apprentissage aimeriez-vous recevoir en cadeau ? Vous pouvez également vous l'offrir à vous-même et enfin vous inscrire au cours de guitare qui vous tente depuis des années !

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec





JOYEUSES FÊTES... ÉCORESPONSABLES !



Idées cadeaux



Offrez des cadeaux expériences: billets de spectacle, théâtre, cinéma, spa, restaurant, cours de yoga, droit d'accès à des parcs nationaux...



Fabriquez vos cadeaux ou achetez des produits locaux: sucre à la crème, biscuit, tricot, confiture, produits de beauté, vêtements ou accessoires...

Idées d'emballages



Emballez vos cadeaux avec des matières recyclables : papier non métallique, panier d'osier, boîte de carton, boîte en métal (biscuits), pot de verre (confitures, bonbons)...



Décorez vos cadeaux avec des matières recyclables ou compostables: cocottes et branches de sapin, ficelle naturelle...



**MON
EMPREINTE
BLEUE**

Calculez votre consommation d'eau à
Quebec.ca/monempreintebleue

**Fermez l'eau.
Sauvez gros.**

Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable Affichez vos couleurs !

Bonjour,

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a lancé, à l'été 2019, la campagne **Mon empreinte bleue**. Sous le thème **Fermez l'eau. Sauvez gros.**, elle a pour objectifs de sensibiliser les Québécoises et les Québécois quant à leur consommation d'eau potable résidentielle, de générer une prise de conscience individuelle et collective et de promouvoir l'utilisation durable de l'eau. Cette initiative figure parmi les engagements du gouvernement du Québec visant à soutenir les municipalités dans l'atteinte des objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025.

C'est avec plaisir que nous vous transmettons quelques exemplaires des affiches de la campagne, en deux déclinaisons. Nous vous invitons à les afficher dans les lieux municipaux où convergent vos citoyennes et vos citoyens : centre communautaire, bibliothèque, aréna, piscine, hôtel de ville, etc.

Pour en savoir plus sur notre campagne, rendez-vous sur notre site Web à l'adresse mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/campagne-mon-empreinte-bleue. Vous y trouverez d'autres outils, dont un test interactif, des vidéos et des bannières, à diffuser auprès de votre population sur vos différentes plateformes de communication.

Vous pouvez également vous abonner à notre page Facebook [@EmpreinteBleue](https://www.facebook.com/EmpreinteBleue) et partager nos publications en utilisant le **#FermezLeau!**

La protection de l'eau potable, une richesse collective, est l'affaire de tous. Chaque action et chaque goutte comptent. Suivez la vague et aidez-nous à propager le message !

Pour toute question à propos de la campagne **Mon empreinte bleue**, vous pouvez nous joindre à cette adresse : empreintebleue@mamh.gouv.qc.ca.

Merci pour votre engagement !

Direction des communications

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



AFFÛTAGE MC MORIN

RECRUTEMENT!!!

Vous avez une bonne dextérité manuelle, vous aimez travailler de vos mains et vous êtes une personne débrouillarde le souci du détail et minutieux. Affûtage MC Morin est à la recherche de ce type de personne pour du long terme, heure variée selon l'ouvrage 30 à 40 heures semaine, un emploi plein d'avenir.

Venez me voir avec votre CV ou appeler moi pour prendre rendez-vous.

542, Rue Principale, Saint-Louis

aff.mcmorin@gmail.com

450-788-3222





JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Nouveau forfait disponible **CRAVE AVEC STARZ!**

Le contenu que vous aimez, tout au même endroit ! Profitez des meilleurs séries, films et plus encore!
À voir : des séries originales Crave, HBO, HBO Max, Showtime ainsi que des séries populaires de chez nous, sans oublier un accès exclusif à des films à succès d'ici et d'ailleurs. Le tout en français et en anglais... et en HD!

CRAVE 1

CRAVE 2

CRAVE 3

CRAVE 4

HBO 1

HBO 2

STARZ 1

STARZ 2

SUPER
ECRAN 1

SUPER
ECRAN 2

SUPER
ECRAN 3

SUPER
ECRAN 4

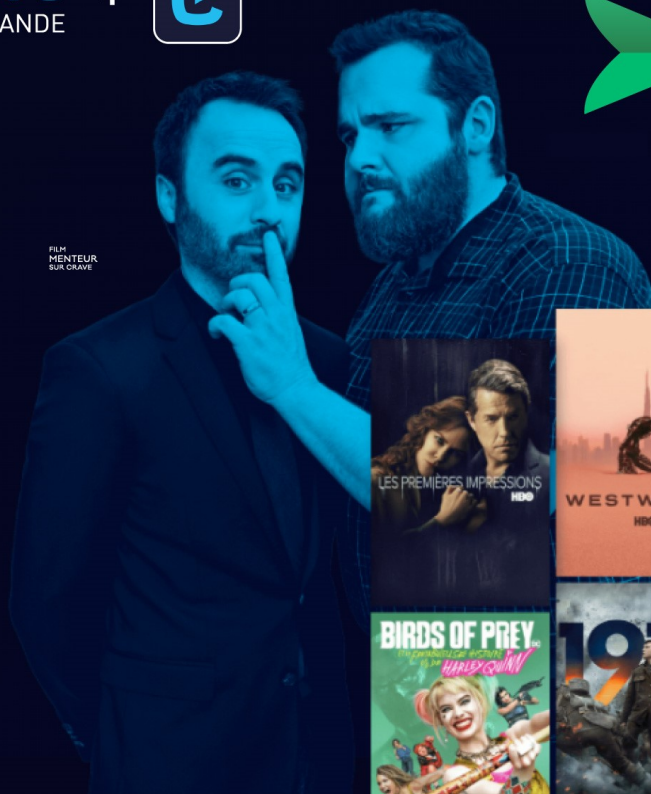
CRAVE
SUR DEMANDE

+



Tout ça pour
22,95 \$/mois!

FILM
MENTEUR
SUR CRAVE



CoopTEL

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca